Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	11-3195-2	**Numéro de la version :**	13.00
Date de parution :	2025/09/17	**Remplace la version datée de :**	2022/11/04

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

ADHÉSIF D'URÉTHANE 3M(MC) SCOTCH-WELD(MC), EC-3549-A/B

Numéros d'identification de produit

62-3549-6440-5	87-2500-0412-1	87-2500-0437-8	87-3300-0131-1	87-3300-0686-4
87-3300-0687-2	87-3300-0692-2	87-3300-0693-0	HB-0044-8876-1	

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Adhésif polyuréthanne bi-composant

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des FDS des composants de ce produit sont:

10-8546-3, 10-8304-7

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode

d’utilisation ou d’application prévue. Comme l’utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l’utilisation et l’application d’un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu’il évalue le produit 3M avant de déterminer s’il convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	10-8304-7	**Numéro de la version :**	15.00
Date de parution :	2025/09/04	**Remplace la version datée de :**	2022/11/04

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

ADHÉSIF D'URÉTHANE 3M(MC) SCOTCH-WELD(MC) EC-3549 B/A PARTIE B

Numéros d'identification de produit

60-3549-6440-5 LA-D100-0169-9 LA-T100-2446-5 LC-B100-0907-4 LC-B100-0962-4 LC-B100-0962-5

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Partie B d'un adhésif polyuréthane bi-composant

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

Mises en garde

Prévention :
Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

51% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Résine polyester	Secret Fabrication	30 - 60	Ne s'applique pas
Polypropylène glycol	25322-69-4	10 - 30	POLYPROPYLENE-GLYCOL
Talc	14807-96-6	10 - 30 Secret Fabrication *	Talc (Mg3H2(SiO3)4)
Polyoxypropylène triol	25723-16-4	3 - 7	.alpha.-Hydro-.omega.-hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)], éther (3:1) avec le propylidynetriméthanol
o-Diétylbisaniline	13680-35-8	1 - 5	4,4'-Méthylènebis[2,6-diéthylaniline]
Silice	7631-86-9	< 5	Silice
Zéolithes	1318-02-1	< 3	Zéolithes
Beta-(epoxy-3,4 cyclohexyl)	3388-04-3	0.1 - 1 Secret Fabrication *	2-(3,4-

ethyltrimethoxysilane			Epoxycyclohexyl)éthyltriméthoxysilane
OXYDE DE SODIUM	1313-59-3	< 0.5	Oxyde de disodium (Na2O)

Résine polyester est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Vapeurs ou gaz irritants	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
Polypropylène glycol	25322-69-4	AIHA	MPT (aérosol): 10mg/3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	7631-86-9	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	

Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	7631-86-9	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie
Aucun controle requis

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage
Aucun requis.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :
Aucun requis.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	blanc cassé
Odeur	Ester légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	>=178,9 ºC
Point d'éclair :	>=178,9 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	*Pas de données disponibles*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*

Densité	1,31 g/ml
Densité relative	1,31 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	19 084 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	<=7 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<=7 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Le durcissement génère de la chaleur. Ne pas faire durcir une masse supérieure à 50 grammes, car cela pourrait provoquer une reaction exothermique prématurée, avec production de chaleur intense et de fumée.

10.5 matériaux incompatibles
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
L'exposition par inhalation est vraisemblablement sans effet sur la santé.

Contact avec la peau :
Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :
Peut être nocif si avalé.

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Talc contenant fibres asbestiformes	14807-96-6	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Talc	14807-96-6	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Résine polyester	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Polypropylène glycol	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Polypropylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Polyoxypropylène triol	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyoxypropylène triol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 500 mg/kg
Zéolithes	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Zéolithes	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4,57 mg/l
Zéolithes	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
o-Diétylbisaniline	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
o-Diétylbisaniline	Ingestion	Rat	LD50 1 736 mg/kg
Beta-(epoxy-3,4 cyclohexyl) ethyltrimethoxysilane	Dermale	Lapin	LD50 6 700 mg/kg
Beta-(epoxy-3,4 cyclohexyl) ethyltrimethoxysilane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 7 mg/l
Beta-(epoxy-3,4 cyclohexyl) ethyltrimethoxysilane	Ingestion	Rat	LD50 13 100 mg/kg
OXYDE DE SODIUM	Ingestion	Jugement	LD50 estimée à 50 - 300 mg/kg

		professionnel	

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Polypropylène glycol	Pas disponible	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Polyoxypropylène triol	Lapin	Aucune irritation significative
Zéolithes	Lapin	Aucune irritation significative
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
o-Diétylbisaniline	Lapin	Aucune irritation significative
Beta-(epoxy-3,4 cyclohexyl) ethyltrimethoxysilane	Lapin	Irritation minimale.
OXYDE DE SODIUM	Composants similaires	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Polypropylène glycol	Pas disponible	irritant légère
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Polyoxypropylène triol	Lapin	irritant légère
Zéolithes	Lapin	irritant légère
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
o-Diétylbisaniline	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Beta-(epoxy-3,4 cyclohexyl) ethyltrimethoxysilane	Lapin	Aucune irritation significative
OXYDE DE SODIUM	Composants similaires	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Polypropylène glycol	Hommet animal	Non classifié
Silice	Hommet animal	Non classifié
o-Diétylbisaniline	Mouris	Non classifié
Beta-(epoxy-3,4 cyclohexyl) ethyltrimethoxysilane	Composants similaires	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Polypropylène glycol	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
Silice	In Vitro	N'est pas mutagène
o-Diétylbisaniline	In Vitro	N'est pas mutagène
Beta-(epoxy-3,4 cyclohexyl) ethyltrimethoxysilane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

		classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Beta-(epoxy-3,4 cyclohexyl) ethyltrimethoxysilane	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogenèse
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
o-Diétylbisaniline	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Beta-(epoxy-3,4 cyclohexyl) ethyltrimethoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 0,27 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
OXYDE DE SODIUM	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines

Silice	Inhalation	système respiratoire | silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
o-Diétylbisaniline	Ingestion	foie | cœur | Système endocrinien | système vasculaire | système immunitaire | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/day	90 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de

renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	10-8304-7	**Numéro de la version :**	15.00
Date de parution :	2025/09/04	**Remplace la version datée de :**	2022/11/04

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	10-8546-3	**Numéro de la version :**	21.00
Date de parution :	2026/11/26	**Remplace la version datée de :**	2025/09/04

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

ADHÉSIF D'URÉTHANE 3M(MC) SCOTCH-WELD(MC) EC-3549 B/A PARTIE A

Numéros d'identification de produit

LA-T100-2446-4 LC-B100-0907-5 LC-B100-0962-2 LC-B100-0962-3 LA-D100-0169-8
62-3649-8540-8

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Usage industriel.

Utilisation spécifique

Accélérateur d'un Adhésif polyuréthanne bicomposant

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer une irritation respiratoire.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

Mises en garde

Prévention :
Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et des dispositifs de protection pour les yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Prépolymère uréthanne	Secret Fabrication	15 - 40	Ne s'applique pas
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	101-68-8	10 - 30 Secret Fabrication *	Benzène, 1,1-méthylène bis [4-isocyanato-
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	9016-87-9	10 - 30 Secret Fabrication *	Ester polyméthylènepolyphénylique de l'acide isocyanique
Talc	14807-96-6	10 - 30 Secret Fabrication *	Talc (Mg3H2(SiO3)4)
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	26447-40-5	3 - 10 Secret Fabrication *	1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène
Zéolithes	1318-02-1	1 - 5	Zéolithes

Prépolymère uréthanne est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Isocyanates	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Cyanure d'hydrogène	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Verser une solution isocyanate décontaminante (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentre et de 2 % de détergent) sur le déversement et laisser agir pendant 10 minutes ou verser de l'eau sur le déversement et laisser agir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbent. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter que la pression ne s'accumule. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Stocker à l'écart des amines. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc Butyle, Caoutchouc Naturel, Néoprene, Caoutchouc nitrile, Polychlorure de vinyle.

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Brune
Odeur	Moisi légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	>=186 ºC
Point d'éclair :	>=186,1 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	1,34 g/ml
Densité relative	1,34 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Ne s'applique pas*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	17 537 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	0 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Le durcissement génère de la chaleur. Ne pas faire durcir une masse supérieure à 50 grammes, car cela pourrait provoquer une reaction exothermique prématurée, avec production de chaleur intense et de fumée.

10.5 matériaux incompatibles
Amines
Alcools
Eau
La réaction avec l'eau, les alcools et les amines n'est pas dangereuse si l'on peut éviter l'augmentation de pression interne dans le récipient, en prévoyant des ouvertures de celui-ci.
Acides puissants
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serrements thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Talc	14807-96-6	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:
Les personnes déjà sensibles aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée aux autres isocyanates.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Prépolymère uréthanne	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Prépolymère uréthanne	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Zéolithes	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Zéolithes	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4,57 mg/l
Zéolithes	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	classification officiel	Irritant
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	classification officiel	Irritant
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	classification officiel	Irritant
Zéolithes	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Lapin	Irritant grave
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Lapin	Irritant grave
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Lapin	Irritant grave
Zéolithes	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Mouris	sensibilisant
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Mouris	sensibilisant
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Mouris	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Humain	sensibilisant
Talc	Humain	Non classifié
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Humain	sensibilisant
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Humain	sensibilisant

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	In vivo	N'est pas mutagène
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	In vivo	N'est pas mutagène
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	In vivo	N'est pas mutagène
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	Dermale	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

			classification.
Talc	Inhalation	Rat	Cancérigène
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	Avant l'accouplement - Lactation
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogenèse
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	Avant l'accouplement - Lactation
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	Avant l'accouplement - Lactation
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification	Niveau sans effet nocif	

				officiel	observé Pas disponible	
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	14 jours
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	14 jours
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	14 jours
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
Talc	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	28 jours

					observé 0,01 mg/l	
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	14 jours
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	14 jours
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	14 jours
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,01 mg/l	28 jours
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	14 jours
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	14 jours
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	14 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement

compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	10-8546-3	**Numéro de la version :**	21.00
Date de parution :	2026/11/26	**Remplace la version datée de :**	2025/09/04

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca